

UNIVERSITÉ JOHANN WOLFGANG GOETHE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022

**DOUBLE DIPLOME DE MASTER RECHERCHE
EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (MENTION ANTHROPOLOGIE,
SPECIALITE ETHNOLOGIE, ANTHROPOLOGIE SOCIALE)**

**DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES
ET DE L'UNIVERSITÉ JOHANN-WOLFGANG-GOETHE DE FRANCFORT**

DIPLÔME LABELLISÉ PAR L'UNIVERSITÉ FRANCO-ALLEMANDE

Brochure de présentation pour l'EHESS et l'université Goethe (langue française)

Voir en complément la brochure de la formation en Anthropologie

<https://www.ehess.fr/fr/master-paris>

54 boulevard Raspail, 75006 Paris

Bureau 711

anthropologie@ehess.fr

<http://www.ehess.fr>

Responsables de la formation du master franco-allemand :

À l'EHESS :

Klaus Hamberger (klaus.hamberger@ehess.fr)

À Francfort :

Hans Peter Hahn (hans.hahn@em.uni-frankfurt.de)

Suivi administratif :

À l'EHESS :

Véronique Poulet

EHESS, 54 boulevard Raspail, 75006 Paris, bureau 711

veronique.poulet@ehess.fr

Réception tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h

À Francfort :

Ronja Metzger

Institut für Ethnologie - Campus Westend, Goethe-Universität Frankfurt,

Norbert-Wollheim-Platz 1, 60323 Frankfurt am Main

Tel : 0049 69 798 33074

metzger@em.uni-frankfurt.de

Le **Conseil pédagogique** du programme franco-allemand est formé par les responsables du programme et des enseignant.es des deux établissements, notamment celles et ceux qui animent les séminaires obligatoires spécifiques du master franco-allemand.

Le Conseil pédagogique veille à l'adéquation entre objectifs de formation et contenus pédagogiques, au recrutement des étudiant.es, ainsi qu'au bon fonctionnement général du programme.

En 2021/22, il se compose (outre les deux responsables) de **Jean-Louis Georget**

(jean-louis.georget@institutfrancais.de),

Hélène

Ivanoff

(Helene.Ivanoff@ehess.fr) et **Richard Kuba** (kuba@em.uni-frankfurt.de)

Période d'inscription pour 2021-2022

Les inscriptions sont obligatoires dans l'établissement partenaire et à l'Université Franco-Allemande.

à l'EHESS :

Inscription en ligne sur le site internet de l'EHESS (interface e-Candidats)

du 10 mai au 25 juin ou du 16 août au 18 septembre 2021

<https://www.ehess.fr/fr/admissions-inscriptions>

Scolarité du cursus : octobre à juin ; début des cours : en novembre

Semaine de rentrée de l'Ecole : **du 4 au 8 octobre 2021**

Réunion de rentrée de la mention Anthropologie : **le 8 octobre 2021**

à l'Université Goethe de Francfort :

Inscription **du 2 mai au 15 juillet 2021**

Dossier à télécharger sur le site internet de l'université Goethe :

www.ethnologie.uni-frankfurt.de

Journées d'accueil à l'université Goethe : **mi-juillet 2021**

les dates de la rentrée à Francfort sont accessibles ici :

<http://www.uni-frankfurt.de/35793947/Semestertermine>

à l'Université Franco-Allemande

Inscription avant le **30 septembre 2021**

Dossier à télécharger sur le site internet de l'Université Franco-Allemande.

<https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/etudiant-doctorant-diplome/etudiant/inscription-en-ligne/>

Les responsables de la formation peuvent être contactés à tout moment de l'année.

I. Présentation du diplôme

Dans le cadre de leur master respectif, l'EHESS et le département d'ethnologie de l'université de Francfort ont créé un double cursus pour la recherche en anthropologie labellisée par l'Université franco-allemande (UFA).

Un double diplôme de master d'anthropologie à l'EHESS de Paris et d'ethnologie à l'université Goethe de Francfort sera délivré.

Il se définit par :

- Un apprentissage de la recherche en deux langues,
- Une réflexion interdisciplinaire en anthropologie et en sciences sociales,
- Une connaissance approfondie des traditions scientifiques et culturelles en France et en Allemagne,
- Une mise en commun des cursus des deux pays,
- Un suivi personnalisé par un double tutorat
- Une recherche de terrain approfondie et encadrée
- Un double diplôme hautement qualifiant.

> Durée et déroulement du cursus

Le cursus est mené de façon conjointe à l'EHESS de Paris et à l'université Goethe de Francfort. La formation se déroule sur **quatre semestres dont deux sont effectués à l'EHESS à Paris et deux à l'université Goethe à Francfort.**

Pour respecter la cohérence des enseignements de chaque institution et favoriser l'efficacité de la coopération franco-allemande, **chaque année** de master s'effectue dans les deux établissements.

L'admission des étudiant.es s'effectue selon les critères suivants : **l'étudiant.e doit être titulaire d'une licence (niveau Bachelor) en sciences humaines ou sociales** ; il/elle doit attester d'un excellent niveau dans la langue du partenaire. Pour ce qui concerne le cursus, les étudiant.es respectent les procédures de l'établissement où ils/elles passent leur semestre. Les processus de sélection s'opèrent dans l'établissement où se déroule le début du cursus. Ce sont les membres du corps enseignant de l'institution concernée qui en sont responsables.

> Objectifs du cursus

L'objectif du cursus est de permettre un approfondissement des connaissances en anthropologie dans les deux langues et, dans une perspective binationale, de transmettre des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de l'anthropologie.

Le cursus accorde une importance particulière à la formation pratique de jeunes chercheur.es au métier d'ethnologue et d'anthropologue, et se conçoit comme une approche interdisciplinaire de l'anthropologie. Elle repose pour se faire sur les traditions culturelles et scientifiques de l'Allemagne et de la France. Elle a pour but de rapprocher les cursus de master des deux établissements.

En règle générale, les candidat.es auront pour but personnel de préparer ensuite une thèse et de se destiner à une carrière dans l'enseignement supérieur et la recherche. Ils/Elles devront faire la preuve, par une lettre argumentée, de leur motivation à intégrer cette formation de haut niveau.

> Suivi individuel

Chaque étudiant.e du master franco-allemand sera suivi.e à la fois par son **directeur / sa directrice de recherche de l'institution d'origine** et par un.e tuteur / tutrice **référent.e dans l'institution d'accueil**, donnant ainsi à l'étudiant.e tous les moyens nécessaires de devenir autonome dans l'institution d'accueil et de profiter également au mieux des ressources propres de cette dernière comme de celles du master commun.

> Les établissements partenaires

L'université Goethe de Francfort bénéficie d'une situation privilégiée. La métropole du Main est une « ville globale », regroupant des habitants de 170 nationalités, de nombreuses organisations internationales et de grandes entreprises. Avec ses 47 000 étudiant.es, Francfort est également une ville scientifique de renommée internationale. Le campus moderne de Westend de l'université Goethe – site de l'institut d'ethnologie – offre des conditions d'études optimales.

À l'institut d'ethnologie de Francfort, les sociétés extra-européennes sont étudiées afin de cerner leurs différences culturelles. La recherche et les enseignements accordent une attention particulière aux phénomènes socioculturels, tant au niveau local qu'au niveau mondial, dans une perspective comparative. Les compétences principales à acquérir sont l'utilisation des concepts théoriques de la recherche ethnographique et ethnologique, qui sont nécessaires à l'interprétation critique des formes et à l'analyse de la diversité des stratégies humaines et des institutions.

L'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, grand établissement de recherche et d'enseignement fondé en 1975, a pour principe pédagogique d'enseigner la recherche par la recherche. Elle travaille en étroite collaboration avec des équipes de recherche du monde entier et accueille chaque année plus de la moitié de ses étudiant.es venus de l'étranger.

A la formation de master et de doctorat en Anthropologie sont tout particulièrement rattachés des centres ou laboratoires d'accueil de l'École, tels que le CASE (Centre Asie du Sud-est), le CEIAS (Centre de l'Inde et de l'Asie du Sud), l'IMAF (Institut des mondes africains), le CERMA (Centre de recherche sur les mondes américains), l'IIAC (Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain), l'IRIS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux) et le LAS (Laboratoire d'anthropologie sociale). Des ressources documentaires, parfois des bibliothèques spécialisées au sein même de certains centres, sont accessibles aux étudiant.es afin de faciliter leur recherche.

Pour une information plus complète sur leur direction, leurs publications et leurs centres de documentation, veuillez consulter la brochure de la formation en Anthropologie (<https://www.ehess.fr/fr/master-en-sciences-humaines-et-sociales>).

> Recherche bilingue

Une bonne connaissance (maîtrise autonome) du français et de l'allemand est indispensable pour mener à bien ce cursus.

Une **formation linguistique** est proposée dans les deux établissements donnant la possibilité aux étudiant.es d'acquérir les compétences de la langue partenaire nécessaire à leur discipline.

A l'EHESS, le bureau de langue propose, aux étudiant.es allemand.es, un **accompagnement dans la pratique académique du Français écrit et oral, ainsi que**, aux étudiant.es français.es, une formation spécifique d'allemand appliqué aux sciences humaines et sociales (informations et inscriptions sous <https://bdl.hypotheses.org>)

L'université de Francfort ne proposant pas de cours de langue allemande, il est conseillé aux étudiant.es de s'inscrire auprès soit du DAAD (<http://paris.daad.de> ; inscription avant le 15 novembre pour des cours de 3 à 4 semaines l'été suivant), soit auprès de l'OFAJ (<https://www.ofaj.org> ; inscription 2 mois avant le début des cours pour des cours de 2 à 4 semaines).

II. Conditions d'admission et inscription

Pour consulter la brochure et/ou la notice de la mention :

<https://www.ehess.fr/fr/master-paris>

L'étudiant.e s'inscrit avec un.e directeur / directrice de mémoire dans son établissement d'origine (défini par la nationalité du BA ou Licence) et dispose d'un tuteur-référent dans l'établissement partenaire.

L'inscription administrative s'effectue obligatoirement chaque année dans les deux établissements. Le paiement des droits d'inscription se fait exclusivement dans l'établissement d'origine avec exonération des droits d'inscription dans l'établissement d'accueil. Toutefois, ce règlement n'inclut pas les frais obligatoires dont les étudiant.es doivent s'acquitter directement auprès de l'université de Francfort (350€). Ces frais concernent essentiellement les transports et la subvention des repas.

L'admission se fait en quatre étapes :

1. Les candidat.es s'inscrivent **en ligne** sur le site de l'EHESS : <https://www.ehess.fr/fr/admissions-inscriptions> du 10 mai au 25 juin ou du 16 août au 18 septembre 2021 après avoir sollicité un.e directeur / directrice de mémoire sur la base d'un projet de recherche et lui avoir fait signer le **formulaire de demande d'encadrement** disponible sur : <https://www.ehess.fr/fr/master-en-sciences-humaines-et-sociales>

Ils/Elles fournissent, en plus du dossier d'inscription en M1, un **dossier spécifique** composé de :

- une lettre de motivation, en français et en allemand, adressée au responsable du programme dans son institution d'origine (Klaus Hamberger à l'EHESS, Hans Peter Hahn à Francfort)
- la copie de la Licence pour la France ou du BA pour l'Allemagne
- la copie de documents justifiant de très bonnes connaissances linguistiques en français / allemand. En l'absence de justificatif, un entretien sera mené avec l'un des responsables du programme.

2. Lorsque la candidature est acceptée, les étudiant.es reçoivent par la poste, du service de la scolarité, le dossier d'inscription administrative à l'issue de laquelle leur est délivrée notamment la carte d'étudiant.e de l'EHESS.

3. L'enregistrement du choix des séminaires au niveau du parcours de spécialisation a lieu courant novembre au bureau de la formation Anthropologie (Véronique Poullet).

La réinscription en M2 des étudiant.es ayant validé le premier niveau de master à l'EHESS (et obtenu 60 crédits ou ECTS) s'effectue directement en ligne.

<https://www.ehess.fr/fr/vie-étudiant.ee/doctorants-étudiant.es-en-master-et-en-diplôme-lehess-réinscrivez-vous-en-ligne>

III. Accueil des étudiant.es

Les étudiant.es du master franco-allemand sont pris.es en charge de manière individuelle et bénéficient dans chacune des institutions d'une attention particulière. Le bureau des coopérations internationales est également mis à contribution et peut aider les nouveaux arrivants entre autres à trouver un logement.

Les responsables du programme dans les deux institutions sont chargés de conseiller les étudiant.es intéressé.es par le cursus, de les mettre en contact avec des tuteurs et tutrices dans leurs institutions respectives et de fournir une aide individualisée aux étudiant.es inscrit.es.

Pour les étudiant.es inscrits à l'EHESS, une **réunion de présentation** et des journées portes-ouvertes auront lieu du 4 au 8 octobre 2021 ainsi qu'une réunion de rentrée de la Mention Anthropologie le **8 octobre 2021**.

Pour les étudiant.es inscrits à l'université Goethe, la **réunion de rentrée** se tiendra à la **mi-juillet 2021**.

IV. Les obligations de scolarité

1. Principes généraux

Le cursus franco-allemand EHESS/Université de Francfort se compose de deux niveaux, M1 et M2.

Il repose à la fois sur un tronc commun obligatoire, un parcours de spécialisation, un parcours pluridisciplinaire, une préparation de terrain suivie d'une enquête et d'un rapport de terrain ainsi que du mémoire de master.

Double MASTER en Sciences Sociales – Mention Anthropologie

Tableau récapitulatif des obligations de scolarité

Si M1 à l'EHESS

Semestre 1	1 UE de tronc commun obligatoire	1UE de spécialisation thématique ou régionale	1UE de spécialisation thématique ou régionale	1UE d'ouverture pluridisci- plinaire	1UE de spécialisation
Enseignements de spécialisation PARIS	Histoire et courants de l'anthropologie 24h 6 ECTS	24h 6 ECTS	24h 6 ECTS	Hors- mention 24h 6 ECTS	Les deux ethnologies d'outre-Rhin 24h 6 ECTS
Semestre 2	1 UE de tronc commun obligatoire	1UE de Spécialisation	1UE de Spécialisation 1UE	Atelier commun de préparation au terrain	
Enseignements de recherche et de spécialisation FRANCFORT	Questionnements méthodologiques et épistémologiques M04a 24h 6 ECTS	Enseignement méthodologique de spécialité M03 24h 6 ECTS	Histoire de L'anthropologie franco- allemande M06 24h 9 ECTS	M03a 9 ECTS	
Semestre 3	Enquête de terrain		Rapport de Terrain		
Professionalisa- tion de la recherche FRANCFORT	26 ECTS		4 ECTS		
Semestre 4	Rédaction du mémoire				
Application PARIS	30 ECTS				

Double MASTER en Sciences Sociales – Mention Anthropologie

Tableau récapitulatif des obligations de scolarité

Si M1 à l'Université Goethe de Francfort

Semestre 1 Enseignements de spécialisation FRANCFORT	1UE de tronc commun obligatoire Anthropologie culturelle et sociale M01 24h 6 ECTS	1UE de tronc commun obligatoire Anthropologie culturelle et sociale M01 24h 9 ECTS	1UE de spécialisation 1UE Aire Culturelle M02 24h 6 ECTS	1UE de spécialisation Histoire de l'anthropologie franco-allemande M06 24h 9 ECTS	
Semestre 2 Enseignements de recherche et de spécialisation PARIS	1UE de tronc commun obligatoire Pratiques de l'ethnographie 24h 6 ECTS	1UE de spécialisation thématique ou régionale 24h 6 ECTS	1UE de spécialisation thématique ou régionale 24h 6 ECTS	1UE de spécialisation Les deux ethnologies d'Outre-Rhin 24h 6 ECTS	Atelier commun de préparation au terrain 6 ECTS
Semestre 3 Professionalisation à la recherche PARIS	Enquête de terrain 26 ECTS			Rapport de Terrain 4 ECTS	
Semestre 4 Application FRANCFORT	Rédaction du mémoire 30 ECTS				

1^{ère} option :

Inscription à l'EHESS

Les étudiant.es débutent leur **Master 1** à l'EHESS de Paris et suivent lors du premier semestre cinq enseignements nécessaires à l'obtention de leurs trente crédits jusqu'à fin février.

Ils/Elles assistent obligatoirement au séminaire **Histoire et courants de l'anthropologie sociale et culturelle** et au séminaire **Les deux ethnologies d'outre-Rhin**, choisissent deux parcours de spécialisation, un parcours pluridisciplinaire.

Ils/Elles poursuivent ensuite leur deuxième semestre à partir du **15 avril** à Francfort où leur est dispensé un enseignement sur **l'histoire de l'anthropologie franco-allemande** (M06) et leur sont délivrés des enseignements méthodologiques. Deux modules leur sont proposés : un **enseignement méthodologique de spécialité** (M03) et un module sur la pratique ethnographique : **questionnements méthodologiques et épistémologiques** (M04a).

La première année de Master s'achève par un **atelier franco-allemand de préparation au terrain**, réunissant l'ensemble des étudiant.es du Master franco-allemand. Il sera consacré à la préparation du séjour de terrain qui s'effectue au début de la seconde année de Master.

Le troisième semestre est consacré au séjour de terrain dont le bilan est effectué lors de **l'atelier franco-allemand de la deuxième année**, réunissant à nouveau l'ensemble des étudiant.es du Master franco-allemand.

Le quatrième et dernier semestre s'effectue à l'EHESS de Paris où les étudiant.es rédigent leur mémoire de Master qu'ils/elles soutiennent en France.

2^{ème} option :

Inscription à l'Université Goethe de Francfort

Les étudiant.es débutent leur **Master 1** à l'université Goethe de Francfort et suivent lors du premier semestre jusqu'au **15 février** les deux modules fondamentaux et méthodologiques nécessaires à l'obtention de leurs trente crédits.

Ils/Elles assistent obligatoirement à deux séminaires (M01) d'Anthropologie culturelle, à une unité d'enseignement de spécialité aire culturelle (M02) et au séminaire dispensé sur l'histoire de l'anthropologie franco-allemande (M06).

Ils/Elles poursuivent ensuite leur deuxième semestre à l'EHESS de Paris où leur sont délivrés quatre enseignements (S2). Le premier sur « **la pratique ethnographique : questionnements méthodologiques** » et le séminaire « **Les deux ethnologies d'outre-Rhin** » sont obligatoires et les étudiant.es doivent choisir deux autres unités d'enseignements de la mention Anthropologie.

La première année de Master s'achève par un **atelier franco-allemand de préparation au terrain**, réunissant l'ensemble des étudiant.es du Master franco-allemand. Il sera consacré à la préparation du séjour de terrain qui s'effectue au début de la seconde année de Master.

Le troisième semestre est consacré au séjour de terrain dont le bilan est effectué lors de l'**atelier franco-allemand de la deuxième année**, réunissant à nouveau l'ensemble des étudiant.es du Master franco-allemand.

Le quatrième et dernier semestre à partir du **15 avril** s'effectue à l'université Goethe de Francfort où les étudiant.es rédigent leur mémoire de Master qu'ils/elles soutiennent en Allemagne.

Remarques

Il est conseillé aux étudiant.es de débiter leur cursus dans leur université d'origine mais il est aussi possible de choisir l'autre option.

2. Les séminaires de recherche franco-allemands

Les deux ethnologies d'Outre-Rhin :

Dans la continuité des cours de 2013-2014 et 2014-2015 sur l'ethnologie allemande, le séminaire poursuivra l'analyse de l'émergence d'un savoir ethnologique et de son institutionnalisation dans l'espace germanophone aux XIX^e et XX^e siècles. Ouvert à tous les étudiant.es et chercheur.es, il est pensé comme une spécialisation des cours proposés sur l'histoire et les courants de l'anthropologie sociale.

Histoire de l'anthropologie franco-allemande :

Le séminaire traitera de l'histoire des ethnologies allemandes et autrichiennes en les comparant à l'ethnologie française. Seront abordées les théories particulières à chacun des pays, les grands penseurs, leurs œuvres majeures et les institutions qui les portent.

3. L'enquête de terrain :

Le terrain est préparé en coopération étroite avec les tuteurs ou tutrices des deux établissements.

4. Evaluation et mémoire de master

L'évaluation des **unités d'enseignement** est effectuée par les responsables des enseignements respectifs.

L'évaluation de **l'atelier de préparation au terrain**, de **l'enquête de terrain** et du **rapport de terrain** est effectuée par le tuteur / la tutrice principal.e en coordination avec le tuteur / la tutrice dans l'établissement partenaire et les deux responsables du programme.

L'évaluation du **mémoire** de seconde année est effectuée par le jury de soutenance. Ce jury est composé au moins d'un.e enseignant.e de chaque établissement et si possible à parité d'enseignant.es de l'EHESS et de l'Université Goethe de Francfort. L'étudiant.e soutiendra ainsi son **mémoire dans sa propre langue devant son directeur de mémoire et son tuteur-référent** (ou son représentant) et fournira **5 pages de résumé dans l'autre langue** de travail du master commun.

Le nombre de pages pour le mémoire sera entre 80 et 150 pages (annexes comprises). Etant donné que ce mémoire est compris comme phase préparatoire à la thèse de doctorat, l'étudiant.e sera invité.e à définir un sujet de recherche en collaboration avec son directeur / directrice de recherche dès le début du M1.

Ce mémoire doit faire la preuve des aptitudes du/de la candidat.e à la recherche ethnographique.

5. Attribution des diplômes

L'accord entre les deux établissements confère le double diplôme de master en France et en Allemagne aux étudiant.es qui ont satisfait les exigences du cursus dans les deux pays pendant les quatre semestres que dure le Master.

L'obtention du diplôme de master nécessite la validation de 120 crédits (ECTS) dont 60 à l'EHESS et 60 à l'université de Francfort.

Le relevé de notes annuel est établi courant septembre et transmis directement à l'étudiant.e.

À l'EHESS, le diplôme obtenu est le suivant : **Master en Sciences Humaines et sociales, mention Anthropologie, spécialité Ethnologie, Anthropologie sociale.**

À l'université Goethe, le diplôme obtenu est le suivant : **Master of Arts Ethnologie.**